

TALENTS DES CITÉS

Communiqué de presse, 4 septembre 2020

Concours Talents des Cités 2020 en Pays de la Loire

Deux entrepreneurs de Saint Herblain et d'Angers distingués Lauréats régionaux

Au cours de l'été, 14 jurys organisés dans toute la France (métropolitaine et Outre-mer) ont désigné les lauréats régionaux de cette 19ème édition du Concours Talents des Cités. Au total, parmi les 674 candidats, une trentaine de créateurs d'entreprises et porteurs de projets, installés dans les quartiers prioritaires de la Ville* sont distingués et labellisés « Talents des Cités ». Ces lauréats vont bénéficier d'une dotation financière et entrent en lice pour la finale nationale du concours Talents des Cités 2020.

Les résultats seront annoncés lors de la cérémonie de remise des prix qui se tiendra le 1er octobre prochain à Paris.

A l'initiative du Ministère chargé de la Ville et du Logement et de Bpifrance, le concours Talents des Cités a été créé pour valoriser les initiatives et les réussites entrepreneuriales dans les quartiers prioritaires de la ville. Il s'inscrit comme un temps fort de l'ambition "Entrepreneuriat pour tous". L'ANCT (ex-CGET – Epareca), France Télévisions, Radio France, le Club du XXIe siècle et le Club d'anciens lauréats du concours, par leurs soutiens, se joignent à cette dynamique qui mobilise tout l'écosystème de la création d'entreprises. En lien étroit avec les directions régionales de Bpifrance, BGE coordonne l'organisation locale du concours.

En région Pays de la Loire, le jury vient de désigner deux lauréates, qui ont été évaluées selon leur parcours (motivation, profil entrepreneurial), la viabilité économique et financière de leur projet, l'impact de leur activité sur le quartier (création de lien social et d'emplois), et leur mission « d'ambassadeur des quartiers » :

CATÉGORIE CRÉATION – activité créée depuis moins de 3 ans

Lauréate : Yasmina EL KOUBAILY

Entreprise : Maroccosm'Etik

Saint Herblain – Quartier de Harlière – Bellevue

Accompagné et/ou financé par : LAB, Lanceur à Business, porté par Apprentis d'Auteuil

Prix : 2000€

* * liste des quartiers prioritaires sur <https://sig.ville.gouv.fr/>

Parcours

Après plusieurs années d'expérience dans l'accompagnement de jeunes, **Yasmina**, 27 ans, a suivi une formation dans le cadre du **LAB** (Lanceur à Business) porté par la Fondation Apprentis d'Auteuil, afin de monter son entreprise. Ses principales motivations ? faire découvrir au grand public les produits de beauté naturels du Maroc, son pays d'origine tout en se positionnant comme une ambassadrice de l'insertion professionnelle dans les quartiers prioritaires.

L'idée

Marroccosm'Etik propose des produits cosmétiques durables et de qualité, fabriqués à partir de la rose de Damas, fleur emblématique de la région d'origine de la jeune femme. Elle s'engage également dans une démarche sociale et solidaire en travaillant uniquement avec des coopératives agricoles de la région de Kelaat M'gouna au Maroc qui favorisent l'insertion professionnelle des femmes.

L'entreprise

Marroccosm'Etik propose sur Internet **des produits cosmétiques** de qualité pour le visage, le corps et les cheveux : Crème, masque, gommage, lotion tonique pour le visage et barbe pour messieurs... fabriqués dans la région de Kelaat M'gouna. Les contenants sont pour 70% en verre et les bouteilles vides des clients/es sont récupérées pour être rechargées.

A moyen terme, Yasmina envisage d'ouvrir un espace de bien-être réservé aux femmes : espace de soins, salon de thé, espace de travail et de débat autour de l'émancipation des femmes. Les hommes ne seront pas en reste avec des événements qui leur seront dédiés !

Restera à déployer la marque Marroccosm'etik à l'international.

CATÉGORIE EMERGENCE – porteur de projet

Lauréate : Somia Aouka

Entreprise : MIAMATI haute couture

Angers – Monplaisir

Accompagné et/ou financé par : BGE Anjou-Mayenne

Prix : 1000€

Parcours :

Somia Aouka, 33 ans, a suivi des formations de couture en Algérie, où elle a créé son propre atelier. Une fois revenue en France, elle se forme sur Internet au logiciel de création de broderies Wilcom. Après avoir été vendeuse dans une mercerie, puis organisatrice de mariages, elle devient couturière professionnelle puis retoucheuse. Elle travaille aujourd'hui au lancement de son propre atelier de couture, **MIAMATI**.

L'idée

Somia AOUKA souhaite créer et implanter dans son quartier une maison de MIAMATI, constituée d'un atelier de haute couture et d'une multitude de services personnalisés. Chaque cliente se verra offrir la possibilité, en plus de la confection d'une robe de soirée unique et sur-mesure, de façonner son image à l'aide de professionnels de la coiffure, de l'esthétique, de la chaussure, des accessoires... et profiter ainsi d'un moment de soin, de détente et de bien-être, à prix accessible.

L'entreprise

Somia AOUKA désire installer sa microentreprise dans le quartier de Monplaisir, à Angers. Elle proposera, dans un premier temps, toutes sortes de services autour de la couture et de la broderie. Afin de faire connaître sa marque MIAMATI, une collection de robes de soirée et des coffrets de linge de bain personnalisables sont en préparation et seront vendus sur les salons pour commencer. S'inspirant de la richesse et de la diversité culturelles qui l'entourent, Somia se différenciera par la singularité de ses créations. L'essor de l'entreprise nécessitera, à terme, d'embaucher parmi les

nombreuses couturières et techniciennes du quartier, répondant ainsi à la problématique économique locale.

Rendez-vous le 1er octobre à l'UGC Ciné-Cité Bercy pour découvrir les 5 lauréats nationaux

Ils recevront des dotations monétaires pouvant aller jusqu'à 7000 euros (montants définis par le partenaire récompensant le prix) ou une campagne de visibilité média.

Retrouvez les lauréats 2019 :

<http://www.talentsdescites.com/laureats/index/2019/les-laureats-talents-des-cites>

Plus d'informations sur : www.talentsdescites.com

À propos de Talents des Cités

Créé sous l'égide du **Ministère chargé de la Ville et du Logement** et soutenu par **Bpifrance**, le concours Talents des Cités a été créé pour valoriser et rendre plus visibles les initiatives des femmes et des hommes des QPV.

En partenariat avec l'**ANCT (l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires)**, **France Télévisions**, **Radio France**, **le Club XXIe siècle** et **Art and Blind- lauréate de la première édition du concours -**, il est porté par l'ensemble des réseaux de la création d'entreprises et co-organisé dans toute la France par **BGE, réseau associatif national d'aide à la création d'entreprises**.

Depuis son lancement en 2002, *Talents des Cités* a récompensé plus de 600 entrepreneurs qui ont créé plus de 2500 emplois dans ces quartiers.

- **Plus de 600 créateurs d'entreprise récompensés en 18 ans**
- 14 concours régionaux et 1 concours national chaque année
- 28 lauréats régionaux et 5 lauréats nationaux chaque année
- Une pérennité à 3 ans de 82% des projets des anciens lauréats (moyenne nationale à 71%)

Plus d'information sur : www.talentsdescites.com

À propos de Bpifrance et Bpifrance Création

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, Bpifrance a repris l'ensemble des activités de l'Agence France Entrepreneur (AFE) pour créer Bpifrance Création.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - www.bpifrance-creation.fr/ www.presse.bpifrance.fr/
Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

A propos de BGE

Créé en 1979, BGE est un **réseau associatif national d'aide à la création d'entreprises** depuis l'émergence de l'idée jusqu'au développement de l'entreprise. **Booster et Garant d'un Entrepreneuriat pérenne**, BGE transfère les savoir-faire et savoir-être entrepreneuriaux.

Depuis sa création, BGE a accompagné la création et la reprise de **plus de 400 000 entreprises**. Avec un **fort ancrage territorial**, le réseau BGE compte aujourd'hui **530 lieux d'accueil** déployés sur l'ensemble du territoire français, y compris les DROM, qu'animent 1030 conseillers-formateurs. Chaque année, **30 000 entreprises** sont également accompagnées par BGE dans leur développement.

Plus d'information sur : www.bge.asso.fr